

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 25 janvier 1936 Prélèvement.

n° 25

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 janvier 1936

Numéro JO
n° 470 du 31/01/1936

Date du numéro
31 janvier 1936

TEXTE INTÉGRAL

25 janvier 1936, un prélèvement ordinaire d'un million cinq cent mille francs sera opéré sur les fonds disponibles de la Caisse de réserve, au profit du budget local de l'exercice 1926, pour permettre d'assurer le parement des dépenses courantes en attendant la rentrée des divers produits du budget. La somme prélevée sera réintégrée à la Caisse de réserve, dès que la rentrée des taxes et contributions le permettra.